



GUIDE DE BONNES PRATIQUES **POUR L'ACCUEIL DE JEUNES** **ENFANTS CHEZ LES ASSISTANTS** **MATERNELS EXERCANT A** **DOMICILE OU EN MAISON** **D'ASSISTANTS MATERNELS EN** **PERIODE DE CIRCULATION DU** **CORONAVIRUS**

Afin de vous soutenir durant cette période qui bouscule les habitudes d'accueil et suscite bon nombre de questions et d'inquiétudes, le Service Départemental de Protection Maternelle Infantile du Doubs a élaboré ce guide de bonnes pratiques concernant la prise en charge des jeunes enfants au quotidien.

Ces préconisations sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'avancée des connaissances sur le virus et de ses modes de transmission.

Version du 5 mai 2020

Les mesures barrières et les règles d'hygiène

Plus que jamais, il convient d'appliquer les mesures d'hygiène préconisées au quotidien et de les renforcer, comme à chaque période de circulations actives de virus (gastroentérite, grippe saisonnière...).

L'application quotidienne de ces mesures barrières et de nettoyage jouent un rôle essentiel dans la prévention du COVID 19 en permettant de réduire les sources de contamination ainsi que leurs transmissions.

www.doubs.fr

Préservez une distance de sécurité avec autrui

- Le coronavirus se transmet par voie aérienne lors de toux, d'échanges ou d'éternuements via des contacts rapprochés de moins d'un mètre avec une personne contaminée.
- Limitez l'accès à votre logement en accueillant un seul parent à l'entrée ou à la pièce dédiée à l'accueil dans les MAM tout en respectant une distance d'au moins 1 mètre lors des transmissions et des passages des enfants dont le temps doit être réduit au maximum.
- Ne pas se regrouper et ne pas côtoyer d'autres assistants maternels accueillant des enfants ou garder les distances préconisées avec vos collègues si vous exercez en MAM.

Conseils pour vous-même

- Lavez-vous soigneusement les mains et les poignets à l'eau tiède et avec du savon durant au moins 30 secondes de manière fréquente tout au long de la journée, notamment avant et après chaque change, chaque repas, chaque portage d'enfant, à chaque arrivée et départ des enfants, après chaque mouchage ou éternuements.
- En complément, vous pouvez vous laver les mains avec du gel hydroalcoolique lorsque vous ne vous trouvez pas à proximité d'un point d'eau lors, notamment, d'activités avec les enfants afin d'en assurer la surveillance de manière constante.
- Les mains des bébés n'ont pas besoin d'être plus lavées, le principal contact direct étant ses parents et vous-même.
- La solution hydroalcoolique est un produit assez agressif pour la peau des enfants et il est préférable, à partir de deux ans, de leur apprendre à se laver correctement et fréquemment les mains.
- Evitez de vous toucher le nez, la bouche et les yeux.
- Ne portez pas à votre bouche la tétine de l'enfant.
- Portez une tenue vestimentaire propre chaque jour, changez de tenue au départ des enfants et lavez celle que vous portiez.
- Utilisez des mouchoirs à usage unique et jetez-les dans une poubelle fermée.
- Videz tous les jours vos poubelles et les autres conditionnements.
- Si les masques grands publics ont été conseillés lors des temps d'accueil, le port de masque peut compléter les gestes barrières mais ne les remplace aucunement.

Le port du masque nécessite des précautions particulières d'utilisation et impose de ne pas le manipuler ou le toucher tant qu'il est en place. Il doit être changé dès qu'il est mouillé ou souillé. Il est important de se laver les mains avant et après le retrait du masque. Le masque réutilisable doit être lavé à 60°.

Si un enfant présente de la fièvre ou des problèmes respiratoires ou s'il a été en contact avec un cas suspect ou confirmé, il ne doit pas être accueilli à votre domicile ou à la MAM.

S'il développe ces symptômes durant le temps d'accueil, vous devez avertir les parents pour qu'ils contactent un médecin et qu'ils viennent chercher leur enfant le plus rapidement possible. En attendant qu'ils arrivent, il est conseillé de tenir les autres enfants à l'écart.

Conseils pour les parents

- Espacez tant que possible les arrivées et départs des enfants afin d'éviter que les familles se croisent.
- Limitez l'accès à l'entrée de votre domicile ou de la MAM.
- Respectez les mesures barrières : ne pas se serrer la main ou se faire la bise, maintenir une distance d'au moins 1 mètre entre vous.
- En cas de maladie dans l'entourage proche de l'enfant accueilli, le parent doit vous en aviser et le garder à la maison durant 14 jours, ou plus s'il développe des symptômes entre temps.

Conseils pour l'entretien des locaux, du matériel et du linge

- Quand cela est possible, limitez la zone de vie pour vous faciliter le nettoyage quotidien.
- Aérez votre logement ou le local MAM fréquemment durant au moins 10 minutes et, si possible, hors présence des enfants.
- Portez une tenue vestimentaire destinée à l'entretien des locaux ainsi que des gants de ménage que vous enlèverez ensuite.
- Ne pas utiliser l'aspirateur ou le nettoyeur vapeur car ils peuvent mettre en suspension des aérosols contenant le virus.
- Privilégiez les lingettes et serpillères microfibrés qui peuvent être lavées. Les éponges sont des nids à microbes.
- Lavez et désinfectez les sols une fois par jour et à chaque souillure.
- Nettoyez et désinfectez les sanitaires après chaque utilisation (toilettes, pots, rehausseurs de toilettes, robinet et lavabo) ainsi que les tapis de change.
- Nettoyez et désinfectez l'évier et les plans de travail de la cuisine avant et après chaque utilisation.
- Nettoyez et désinfectez, au moins deux fois par jour, les surfaces régulièrement touchées telles que les interrupteurs, les poignées de portes, les mains courantes, les écrans tactiles...

- Nettoyez le matériel de puériculture (transat, chaise haute...) ainsi que les équipements nécessaires à l'accueil (table, chaises...) après chaque utilisation.
- Nettoyez et désinfectez les jouets et jeux utilisés chaque jour. Limitez-en la mise à disposition afin de vous faciliter l'entretien. Retirez les jeux et jouets qui ne peuvent pas être lavés soit à 60°, soit avec un produit désinfectant et en rinçant ensuite à l'eau.
- Nettoyez et désinfectez les lits une fois par semaine ou à chaque fois qu'un autre enfant va s'y reposer.
- Faites des lessives à 60° minimum en évitant de manipuler le linge de trop près : la literie deux fois par semaine au minimum ainsi que les linges de toilette et de table après chaque utilisation.
- Chaque enfant doit avoir sa propre literie et sa propre turbulette.

Pour faciliter les opérations, il est recommandé d'utiliser un produit détergent et désinfectant pour l'entretien des locaux (sols et surfaces) et compatibles avec les surfaces en contact avec les aliments ou avec la bouche de l'enfant (plans de cuisine, jeux et jouets). Il est conseillé de rincer ces derniers à l'eau claire après le nettoyage. Pour obtenir l'action désinfectante, respectez les temps de pause indiqués par les fabricants avant le rinçage.

RAPPEL : les produits de ménage et de désinfection doivent être stockés hors de portée des enfants.

Consignes relatives aux enfants

Les connaissances actuelles sur le coronavirus ne permettent pas de déterminer si une contamination peut se faire à partir des vêtements. Aussi, par précaution, et en attendant des données supplémentaires, il vous est conseillé de :

- ✓ *Demander aux parents d'apporter au moins deux tenues de rechange qui seront lavées et conservées par vous-même.*
- ✓ *Changer l'enfant dès son arrivée pour lui mettre une de ces tenues et placez sa tenue d'arrivée dans un sac plastique fermé par des liens avec laquelle il repartira le soir.*
- ✓ *Changer les vêtements de l'enfant dès que les parents arrivent à leur domicile.*
- ✓ *Ne jamais faire porter un masque à un enfant de moins de trois ans ou à un jeune enfant s'il ne l'accepte pas.*
- ✓ *Lavage des mains à l'eau et au savon de manière fréquente durant la journée ainsi qu'à leur arrivée et à leur départ.*
- ✓ *En MAM, afficher les instructions d'hygiène des mains dans le coin repas, les sanitaires et la pièce réservée aux changes.*

Promenades et sorties extérieures

Si vous disposez d'un espace extérieur, vous êtes libre de sortir quand vous le souhaitez.

Sinon, il vous est possible, jusqu'au 11 mai 2020, de sortir une fois par jour durant 1h00 et dans un rayon restreint d'un kilomètre. Le parent doit préalablement vous y autoriser. Le nombre d'enfants doit permettre de garantir leur sécurité du fait de la distanciation sociale recommandée.

Les regroupements d'assistants maternels ne sont pas possibles

Si un enfant que vous accueillez déclare le COVID 19

- Vous ne pouvez plus accueillir l'enfant et devez respecter une quatorzaine sur prescription médicale.
- Prévenez toutes les autres familles pour qu'elles prennent contact avec leur propre médecin traitant.
- Il est recommandé de procéder au lavage et désinfection humide de vos locaux :
 - ✓ Nettoyez les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique ou un bandeau serpillère à laver à 60° après chaque usage, imprégné d'un produit détergent.
 - ✓ Rincer à l'eau claire avec un bandeau de lavage unique ou un bandeau serpillère à laver également à 60° après chaque usage.
 - ✓ Laissez sécher.
 - ✓ Désinfectez les sols et surfaces à l'eau de javel diluée selon les recommandations du fabricant avec un bandeau de lavage à usage unique ou un bandeau serpillère à laver à 60° après usage différent des deux précédents.

POUR RAPPEL : Un numéro vert national répond à vos questions sur le coronavirus COVID 19 tous les jours et 24h00/24

0 800 130 000

Le département du Doubs a également mis en place une permanence téléphonique pour répondre à toutes vos questions ou inquiétudes relatives au COVID 19 qui est assurée du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h30 aux numéros suivants :

Secteur du Pôle Bisontin : 03 81 25 84 31.

Secteur de Montbéliard : 03 81 90 72 00

Secteur du Haut Doubs Horloger : 03 81 25 93 10

Secteur du Haut Doubs Forestier : 03 81 38 84 06

www.doubs.fr